



## À quoi pourrait ressembler le bac cette année?

En raison de la fermeture des établissements, les notes du contrôle continu remplaceront certaines épreuves du bac. Mais comment? L'année 2020 devait être la dernière année du bac tel qu'on le connaissait depuis plus de 25 ans. Pourtant, cette dernière édition sera perturbée par les mesures exceptionnelles imposées par la crise sanitaire du Covid-19. C'est désormais une certitude: par manque de temps, le gouvernement sera forcé d'instaurer une dose de contrôle continu dans l'examen du baccalauréat.

« Il y aura une dose de contrôle continu. La question est de définir jusqu'à quel point », a annoncé le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer sur Europe 1 ce lundi 30 mars au matin, avant de préciser que la « formule » définitive de l'examen cette année serait connue « à la fin de cette semaine ».

- Pourquoi le contrôle continu est-il inévitable?

Malgré la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires depuis le 13 mars et pour une durée encore incertaine, les programmes se poursuivent coûte que coûte. Via la plateforme du Cned, WhatsApp ou encore Discord, les professeurs font de leur mieux pour assurer la continuité pédagogique réclamée par le ministère de l'Éducation nationale. Mais distance oblige, la progression est fastidieuse et bien plus lente que d'ordinaire: rien n'assure que les élèves de terminale soient prêts pour le 17 juin, date initialement fixée pour le coup d'envoi du baccalauréat 2020.

Sponsorisé par Armée de terre

L'armée de Terre recrute

« Je vois mal comment on pourrait faire passer l'ensemble des épreuves à l'ensemble des élèves aux dates prévues », constate Jean-Rémi Girard, le président du Syndicat national des lycées et des collèges (Snalc). Face à ces conditions inédites, remplacer la totalité ou une partie des épreuves écrites finales par le contrôle continu permet de libérer un temps précieux dédié à l'enseignement, pour terminer les programmes. « Cela ne signifie en aucun cas que les épreuves écrites finales ne servent à rien », insiste Jean-Rémi Girard, pour qui la solution du contrôle continu n'est qu'un « pis-aller ».

Trois questions demeurent: le contrôle continu représentera-t-il 100% du baccalauréat ou certaines épreuves écrites subsisteront-elles? Quelles notes faut-il prendre en compte? Et enfin, comment faire en sorte que tous les candidats soient égaux face à l'examen, quels que soient les critères de notation de leur lycée d'origine?

- La part de contrôle continu dépendra de la date de reprise des cours

Après avoir discuté en visioconférence avec le ministre jeudi dernier, Jean-Rémi Girard estime que « la part du contrôle continu dans le baccalauréat dépendra beaucoup de la date de reprise des cours ». Plus tôt les cours reprendront, moins le contrôle continu sera important. Si Jean-Michel Blanquer espère pouvoir rouvrir les établissements le 4 mai prochain, cette date demeure hypothétique car soumise à l'évolution de la pandémie du Coronavirus. « On préférerait maintenir certaines épreuves écrites ou orales, mais si le ministère décide qu'elles seront toutes remplacées par le contrôle continu, on s'y pliera, c'est du bon sens », poursuit Jean-Rémi Girard.

- Les notes du troisième trimestre de terminale en question

Quelles notes seront prises en compte dans le contrôle continu? Il pourrait s'agir de l'ensemble des notes obtenues durant l'année de terminale. Le Snalc s'oppose toutefois à la prise en compte des résultats du troisième trimestre. « Compte tenu de la fermeture des établissements, compter les notes de cette période dans le contrôle continu ne garantit pas l'équité des élèves. Certains ont plus de difficultés que d'autres à se connecter aux espaces de travail en ligne, et on ne peut pas

non plus savoir si les élèves sont les véritables auteurs des devoirs réalisés à la maison», relève Jean-Rémi Girard.

En contrepartie, le syndicat suggère de « remonter jusqu'à l'année de première », pour prendre en compte les mêmes résultats que Parcoursup. C'est-à-dire l'ensemble des notes de première, et celles des deux premiers trimestres de terminale. Une solution qui, aux yeux de Jean-Rémi Girard, permettrait aussi de valoriser ces deux années d'études, et de rappeler que commencer à travailler à l'approche du baccalauréat n'est jamais souhaitable.

- Comment garantir l'équité des candidats face au contrôle continu?

« Des différences de notation existent entre les lycées, mais elles existent aussi entre les professeurs. Néanmoins, pondérer les résultats obtenus selon les lycées d'origine me semble très compliqué », note Jean-Rémi Girard. D'après le président du Snaic, les discussions en cours avec le ministère s'orienteraient plutôt vers le maintien, voire l'élargissement des oraux de rattrapage. L'idée serait d'abaisser la note plancher donnant accès au rattrapage (8/20 aujourd'hui). « Ces oraux permettraient aux élèves qui ont eu une année difficile mais qui ont travaillé sur la fin, de faire valoir leurs efforts », suggère-t-il.

Et d'ajouter: « notre objectif principal est de trouver une solution permettant de déterminer si tel élève a décroché son bac ou non, tout en conservant un taux de réussite similaire à celui des années précédentes.